

CONVENTION

- Entre L'Université René Descartes-Paris V, 12 rue de l'Ecole de Médecine, représentée par son Président, M. Pierre Villard, pour le compte de l'U.F.R. de Psychologie, Laboratoire de Psychologie du Développement, URA/CNRS 1353
- Et L'Université d'Islande, représentée par son Recteur M. Sveinbjörn Björnsson, pour le compte du Laboratoire de recherches sur le comportement humain, Skolabaer, Sud Urgata, 26 - 101 Reykjavik
- Et L'Université de Barcelone, représentée par son Recteur M. Antoni Caparros Benedicto, pour le compte du Département de Psychologie Basique et du Département de Méthodologie et des Sciences du Comportement, Faculté de Psychologie, Gran Via de les Corts Catalanes, 585 08007 Barcelone
- Et L'Université Rovira i Virgili (Espagne), représentée par son Recteur M. Joan Marti i Castell, pour le compte du Département de Psychologie Faculté des Sciences de l'Education et de Psychologie, Escorxador, s/n 43003, Tarragona
- Et L'Université de Lund (Suède), représentée par son Recteur A. Boel Flodgren, pour le compte du Département de Psychologie, Paradisgatan 5P, 22350 Lund
- Et L'Université de Lausanne, représentée par son Recteur E. Junod pour le compte du Département universitaire de Psychiatrie adulte, site de Céry, CH 1008 Prilly
- Vu les accords de coopération entre la France, l'Islande, l'Espagne, la Suède et la Suisse
- Vu l'avis du Conseil d'administration de l'Université René Descartes en sa séance du **5** DEC. 1995

Il est convenu ce qui suit

Préambule. Un réseau européen d'équipes de recherche en psychologie, spécialisé dans l'analyse des communications est constitué sous le titre : "*méthodologies d'analyse des interactions sociales*". L'objectif est une collaboration destinée au développement de méthodologies assistées par ordinateur pour la mise en évidence et l'étude des systèmes d'interactions sociales. L'échange d'information scientifique, la conduite de programmes coordonnés de recherche et leur publication, l'encadrement doctoral, post-doctoral, constituent les différents aspects de cette collaboration.

La convention constitue l'extension et l'institutionnalisation de relations bilatérales déjà anciennes entre les différentes parties.

Article 1 -

Les équipes composant le réseau, présentent les caractéristiques communes suivantes : elles appartiennent au domaine de la psychologie développementale et considèrent la mise en place des relations interindividuelles. Les analyses sont menées à partir de documents filmés et codés. Le but en est de détecter l'organisation sous-jacente, le plus souvent invisible à l'oeil nu, des flux comportementaux. Ces organisations se présentent sous forme de séquences et de structures plus ou moins complexes intra et inter-individuelles. On fait varier les paramètres situationnels et/ou les caractéristiques personnelles des interactants. Le modèle d'analyse élaboré par M. Magnusson constitue une référence commune qu'il s'agit d'éprouver, tout en envisageant des modèles alternatifs. La diversité des langues et les milieux de vie envisagés permettent d'éprouver la robustesse des structures mises au jour par l'analyse mathématique et de valider leur interprétation psychologique.

Article 2 -

La convention inclut des échanges de chercheurs et d'étudiants de 3e cycle dont le volume sera fixé d'un commun accord entre les parties.

Article 3 -

Les frais engagés par la convention seront supportés par les budgets ordinaires de fonctionnement des laboratoires sans demande supplémentaire aux universités. Les équipes feront conjointement des demandes de subvention aux organismes de recherche européens et nationaux.

Article 4 -

L'organisation de colloques, de stages et séminaires, la production de thèses nationales ou européennes, la publication d'articles scientifiques et d'ouvrages collectifs constituent les produits de la collaboration.

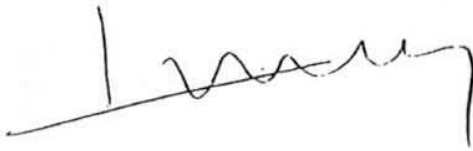
Article 5 -

Le présent accord est conclu pour une période de trois ans à partir de la date de son entrée en vigueur (date de signature) et peut être prorogé par reconduction expresse, demandée par les différentes parties six mois avant la fin de cette période.

Article 6 -

Les Professeurs J. Beaudichon (Paris V), M. Magnusson (Reykjavik), H. Boada (Barcelone), V. Briem (Lund), E. Pastor (Tarragone), E. Fivaz (Lausanne), coordinateurs locaux du projet, sont mandatés par leurs chefs d'Etablissement respectifs pour mettre en oeuvre, dans la pratique, les termes de la présente convention. Mme J. Beaudichon est chargée de la coordination générale du projet.

Le Président de l'Université R. Descartes
P. Villard 11 DEC. 1995



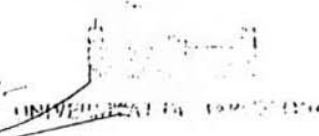
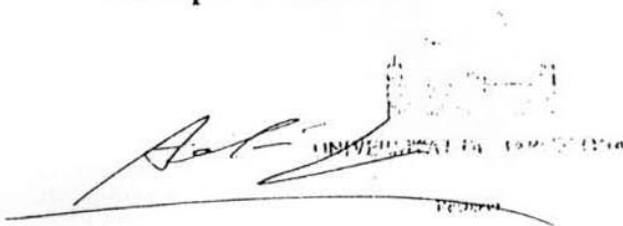
Le Recteur de l'Université d'Islande
S. Björnsson



HASKÓLI ÍSLANDS
Rektorsskrifstofa
08. jan. 1996
Préfatuneyri



Le Recteur de l'Université de Barcelone
A. Caparros Benedicto



Le Recteur de l'Université Rovira i Virgili
J. Martí i Castell



06 MARÇ 1996



Le Recteur de l'Université de Lund
A. Boel Flodgren



LUND UNIVERSITY

Recteur
Le ~~Doyen~~ de l'Université de Lausanne
E. JAROD E. Junod

